



RCS : BERNAY

Code greffe : 2701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERNAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00026

Numéro SIREN : 502 168 016

Nom ou dénomination : 27 ORGANISATION

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2012 sous le numéro de dépôt 1270

2008 B26

2021A/1270

10 DEC. 2012

EXTRAIT

27 ORGANISATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 6.000 Euros

Siège social : Rue du 8 Mai 1945
27500 PONT AUDEMER

502 168 016 R.C.S. BERNAY

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 JUIN 2012

L'an deux mille douze,
Le vingt-sept juin à dix heures,

Les Associés de la Société à Responsabilité Limitée **27 ORGANISATION**, se sont réunis à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17, rue de Corbusson - ZA Le Châtellier II, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation régulière de la Gérance.

Etaient présents ou représentés :

- **La société C.F. PRODUCTION,**
propriétaire de 60 Parts
 - **La société EURE PREPARATION,**
propriétaire de 80 Parts
 - **La société GENERALE EXPEDITION,**
propriétaire de 80 Parts
 - **La société P.A. STOCKAGE,**
propriétaire de 80 Parts
- SOIT AU TOTAL 300 Parts**

Monsieur HEUCLIN Patrick, gérant non associé, assiste également à l'assemblée.

L'assemblée est présidée par Monsieur TRBICH Philippe, représentant la société GENERALE EXPEDITION, associée acceptant.

Monsieur le Président constate que la totalité du capital est représentée. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

- **Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 et du rapport de gestion de la Gérance ;**
- **Lecture du rapport de la Gérance sur les conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 et quitus à la Gérance ;**
- **Affectation du résultat ;**
- **Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;**
- **Constatation de la reconstitution des capitaux propres ;**
- **Pouvoirs pour formalités.**

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la société ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le rapport spécial de la gérance portant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Le bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 ;
- Le texte des résolutions à soumettre à l'assemblée.

Monsieur le Président ouvre la séance en donnant lecture du rapport de la Gérance, puis du rapport sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lit et met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

[...]

TROISIEME RESOLUTION

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

Les résultats enregistrés ayant permis de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la gérance, à l'effet de procéder à la modification de l'extrait du Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent procès-verbal, après lecture, a été signé par les associés présents ou représentés, ainsi que par le gérant.

Société C.F. PRODUCTION

Représentée par Mme CROSSOUARD Patricia

Société EURE PREPARATION,

Représentée par Mr BRUNEAU Yoann

Société GENERALE EXPEDITION

Représentée par Mr TRBICH Philippe

Société P.A. STOCKAGE

Représentée par Mr TRBICH Philippe

Mr HEUCLIN Patrick,

COPIE
CERTIFIEE CONFORME

